

6 – Activité de commerce électronique : achats et ventes

Le terme « commerce électronique » (ou commerce en ligne) recouvre les achats ou les ventes de biens ou services effectués par voie électronique de bout en bout de la procédure. Il s'agit de transactions commerciales utilisant soit l'internet (*via* un site), soit un système d'échanges de données informatisés (EDI) ou d'autres réseaux électroniques.

Les achats en ligne en France sont très en-dessous de la moyenne européenne

Dans la plupart des pays de l'UE à 27, les achats en ligne par un moyen électronique (internet ou EDI) sont plus répandus que les ventes en ligne : globalement, 18 % des entreprises de 10 salariés ou plus y ont recours, contre 13 % des entreprises pour les ventes en ligne. Avec moins d'un cinquième des entreprises procédant à des achats en ligne (internet et EDI), la France se situe nettement en-dessous de la moyenne de l'UE-15 (32 %). Ce retard est encore plus prononcé par rapport aux grands pays européens : plus de la moitié des entreprises en Allemagne et un peu moins de la moitié au Royaume-Uni. Ce retard dans l'approvisionnement des entreprises par des moyens électroniques ne s'est pas réduit au cours des années récentes.

Les achats *via* l'internet surtout dans les sociétés de services et les achats *via* l'EDI surtout parmi les grandes entreprises

En France, plus d'une entreprise sur cinq effectue des achats *via* l'internet. La proportion est plus importante parmi les sociétés de services aux entreprises (33 %) ou celles de l'énergie (combustibles et carburants) qui sont plus de deux tiers à y avoir recours. En revanche, les achats réalisés *via* l'EDI, système déjà ancien et nécessitant des investissements relativement lourds, sont l'apanage des grandes entreprises (16 %) et, dans une moindre mesure, des entreprises de 50 à 250 salariés (9 %). En dehors du secteur des combustibles et carburants, où l'achat *via* l'EDI est très utilisé (61 %), c'est dans le commerce qu'il est le plus largement répandu, cette pratique concernant nettement plus de 10 % des entreprises.

L'importance économique très supérieure des achats *via* l'EDI

En France, 8,6 % des achats des entreprises sont effectués *via* l'EDI, alors que 3,2% seulement sont réalisés *via* l'internet. Ce dernier pourcentage est cependant supérieur dans le commerce de détail et dans le commerce et la réparation automobile (12 %) ainsi que dans les transports (8%). Les achats *via* l'EDI, quant à eux, atteignent 20 % dans le secteur du commerce de détail ou dépassent 12 % dans le secteur du commerce de gros et 11% ou dans le commerce et la réparation automobile. Dans les secteurs de la métallurgie et des équipements électriques et électroniques, la part des achats électroniques *via* l'EDI dépasse également 11%.

Progression lente des ventes en ligne avec des écarts européens réduits

Seulement 13 % des entreprises d'au moins dix salariés déclarent avoir reçu des commandes de biens ou de services par voie électronique en 2007. Ce sont les hôtels et les restaurants qui vendent le plus souvent à distance, *via* l'internet, même si cette part reste relativement modeste (20 %). Viennent ensuite les entreprises du transport et celles de l'industrie (18 %).

La France se situe nettement en-dessous de la moyenne de l'UE à 15 qui s'élève à 18 % des entreprises. Elle est largement distancée par le Royaume-Uni et les Pays-Bas où deux fois plus d'entreprises se sont engagées dans les ventes en ligne. Toutefois, les écarts au sein de l'UE-27 sont moins prononcés que pour les achats en ligne. S'agissant du poids économique des ventes en ligne, la France améliore sa position, grâce à l'importance qu'a gardée l'EDI, avec 12 % du chiffre d'affaires global au niveau de la moyenne de l'UE à 27 et de l'Allemagne. Le Royaume-Uni (21 %) et le Danemark (22 %) sont nettement plus engagés dans le commerce électronique.

Ventes *via* l'internet : 9 % des entreprises ; ventes *via* l'EDI 9,3 % du CA

9 % des entreprises reçoivent des commandes *via* l'internet, mais cette proportion passe à 23 % dans les entreprises de 250 salariés ou plus et à 12 % dans les PME de 50 à 249 salariés. 5 % des entreprises utilisent l'EDI pour effectuer leurs ventes en ligne, mais cette proportion s'élève à 11% dans l'industrie manufacturière, à 26 % dans le secteur de la pharmacie et à 20% dans les industries agroalimentaires.

Les ventes *via* l'EDI représentent 9,3 % du chiffre d'affaires des entreprises concernées, contre seulement 2,3 % pour les ventes effectuées *via* l'internet. Ce dernier taux est cependant plus élevé dans certains secteurs, notamment l'hôtellerie-restauration (4,7 %). La part des ventes *via* l'EDI est importante dans l'industrie manufacturière (17,4 %), notamment dans les IAA (32 %), les équipements des foyers (31 %) et la pharmacie (30 %).

A - Commerce électronique en France : Achats et ventes, *via* l'internet ou d'autres systèmes électroniques (EDI)

	Achats électroniques				Ventes électroniques			
	En % des entreprises		En % des achats		En % des entreprises		En % du CA	
	par Internet	par EDI	par Internet	par EDI	par Internet	par EDI	par Internet	par EDI
Tous secteurs	22	5	3,2	8,6	9	5	2,3	9,3
Par taille d'entreprises :								
de 10 à 19 salariés	20	3	2,8	3,1	8	3	1,4	1,6
de 20 à 49 salariés	23	4	2,2	3,4	9	5	0,8	2,1
de 50 à 249 salariés	24	9	2,2	7,8	12	13	1,5	8,7
de 250 salariés ou plus	29	16	3,9	11,2	23	25	3,1	12,6
Par secteur d'activité :								
Industrie manufacturière (hors énergie)	21	3	2,8	5,0	8	11	2,3	17,4
Services aux entreprises	33	2	3,7	3,8	7	2	2,6	4,5
Commerce (ensemble)	22	12	3,4	14,8	12	6	2,4	6,6

Champ : Entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs marchands sauf banques et compagnies d'assurance

Source : Insee - enquête TIC 2008

En annexe : Les résultats de l'enquête par secteur d'activité en France, page 23

B - Commerce électronique dans l'Union européenne : Achats et ventes, *via* l'internet ou d'autres systèmes électroniques (EDI)

<i>via l'internet et autres (EDI)</i>	Achats électroniques	Ventes électroniques	
	En % des entreprises	En % des entreprises	En % du CA
Tous secteurs UE - 15	32	18	13
Tous secteurs UE - 27	28	16	12
France	18	13	12
Allemagne (1)	52	24	11
Royaume-Uni	47	32	21
Italie	12	3	2 (1)
Espagne	19	10	8
Pays-Bas	40	27	14
Belgique	34	16	11 (1)
Danemark	38	20	22 (1)
Suède	50	19	13
Finlande (1)	19	15	15
Autriche	34	15	13
Pologne	11	8	9

Champ : Entreprises de 10 salariés ou plus, sont exclus les secteurs de la production et de la distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, le captage, le traitement et la distribution d'eau (divisions 40 à 41 - NAF rév.1), les services de restauration, de débits de boissons, de cantines et de traiteurs (groupes 55,3, 55.4 et 55,5) et le secteur des activités financières.

Source : Eurostat - enquête communautaire 2008 sur les TIC. (1) : année 2007

NOTA : Pour la France, la légère différence des taux d'équipement entre les tableaux A et B provient du champ plus restreint pris en compte par la commission dans le tableau B de comparaison européenne.